

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Évaluation périodique des programmes

RÉSUMÉ DU DOSSIER

**BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET
SOCIALE (7080)**

MODULE D'ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Décanat des études – UQAC
26/04/17

INTRODUCTION

L'évaluation périodique du programme de *Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)* permet de s'assurer de la qualité et de la pertinence du programme. Selon les principes directeurs de la *Politique d'évaluation des programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi (CAD-9887)*, le processus d'évaluation périodique comprend trois étapes, soit une autoévaluation du programme avec consultation des directions, une expertise externe et une évaluation par un comité interne. Par la suite, le doyen des études émet un avis sur le dossier d'évaluation et le dépose aux instances institutionnelles.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Appellation du programme	Code du programme	Type de programme	Grade	Régime d'études	Unité de rattachement	Regroupement de programmes
Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale	7080	Baccalauréat de 120 crédits	Bachelier en éducation	Temps complet	Département des sciences de l'éducation	Module d'enseignement en adaptation scolaire

PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'est déroulée selon la *Politique d'évaluation des programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi (CAD-9887)*.

- Lancement de l'évaluation périodique de programme : 13 novembre 2012
- Première réunion du comité d'autoévaluation : 17 décembre 2012
- Collecte de données par questionnaires : 10 décembre 2012
- Collecte de données par tables rondes et forums : 26 avril 2011 ainsi que le 7, 11, 12 et 18 décembre 2012
- Adoption du rapport d'autoévaluation : 26 août 2016
- Consultation des directions concernées : 5 au 21 octobre 2016
- Consultation des experts externes et dépôt de leur rapport : 23 septembre 2016 (visite) et 31 octobre 2016 (réception des rapports)
- Dépôt de l'avis du porteur de dossier : 23 novembre 2016
- Consultation du comité interne et dépôt de son rapport : 20 février 2017

Les étapes de l'autoévaluation jusqu'à la présentation du rapport à la Commission des études, de la recherche et de la création de l'UQAC se sont échelonnées sur une période de 55 mois.

Note : En raison d'une situation administrative hors de notre contrôle, le traitement de l'ÉPP s'est échelonné sur une période de 5 ans.

AUTOÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation (CAE) a été formé par le *Module d'enseignement en adaptation scolaire* le 13 novembre 2012

Membres du Comité d'autoévaluation

DOUCET, Manon Professeure/directrice du module d'enseignement en adaptation scolaire

CÔTÉ, Carole Professeure au programme

TURCOTTE, Sylvie Chargée de cours

WALTZING, Isabelle Diplômée (2006) Commission scolaire des Rives du Saguenay – École l'Horizon
Orthopédagogue aux services-conseils en troubles d'apprentissages

DUFOUR, Andrée-Anne, Étudiante au programme évalué

LAPIERRE, Andréanne Étudiante au programme évalué

GAGNÉ, Catherine Représentante du milieu scolaire - Commission scolaire des Rives du Saguenay
Direction adjointe – Services éducatifs jeunes

BOUCHARD, Marlène Coordinatrice – Département des sciences de l'éducation

CASTONGUAY, Andrée Coordinatrice à l'évaluation des programmes, Décanat des études (DE)

LAROSE, Martin, Coordonnateur à la gestion des programmes, Décanat des études (DE)

1) COLLECTE DE DONNÉES

Les informations recueillies lors de la collecte de données ont servi à l'évaluation du cheminement des étudiants et au bilan de fonctionnement du programme dans un souci d'amélioration.

5 tables rondes ont été organisées à l'UQAC :

- Étudiants
- Diplômés
- Enseignants
- Superviseurs de stage
- Enseignants associés

Un questionnaire électronique a aussi été envoyé en 2011 ainsi qu'en 2015 lors de la reprise du processus d'évaluation. Voici le nombre de répondants:

	Étudiants (75 crédits et +)	Diplômés (5 dernières années)	Enseignants associés (5 dernières années)	Personnel enseignant (5 dernières années)	Superviseurs UQAC (5 dernières années)
Nombre de répondants aux questionnaires 113/282 (40%)	36/73 40%	21/48 43%	46/144 31%	6/8 75%	4/9 44%

	Étudiants (75 crédits et +)	Diplômés (5 dernières années)	Enseignants associés (5 dernières années)	Personnel enseignant (5 dernières années)	Superviseurs UQAC (5 dernières années)
Nombre de participants aux tables rondes (31)	14	2 dont 1 a consulté une équipe de collègues	3	4 professeurs 2 chargées de cours	6

2) RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'AUTOÉVALUATION

POINTS FORTS

- Développement des compétences professionnelles de base.
- Le programme est parfait pour les personnes qui aiment la diversité (avec plusieurs sortent de clientèles) (D). Le programme ouvre sur toutes les clientèles, toutes les modalités de services, tous les profils, tous les âges. Excellente préparation pour intervenir avec les élèves ayant des besoins particuliers (EHDAA).(P)
- Développement d'un jugement critique, des habiletés en communication orale, ainsi qu'en travail d'équipe ;
- La qualité du matériel pédagogique employé et des méthodes pédagogiques utilisées.
- Le programme de formation initiale aborde spécifiquement l'orthopédagogie.
- Les activités et travaux faits pendant les cours sont généralement très pratiques et basés sur la réalité et les besoins du milieu.
- Connaissance des programmes en déficience intellectuelle (les types de clientèles).
- Les petits groupes d'étudiants (entre 10 et 40) apportent une certaine aisance dans les cours.
- La formation offerte en générale est bien construite et est très concrète comparativement à d'autres universités qui ont une approche plus médicale-scientifique (plus théorique).
- Modifications et ajustements sont apportés de façon continue dans les cours.
- La qualité de la formation est reconnue du milieu scolaire.
- Les cours de 2^e cycle dans le baccalauréat sont également une grande force du programme.
- L'horaire des cours proposés est apprécié.
- Les cours sont bien séquencés dans le programme.
- Stages - Pertinents par rapport aux objectifs du programme et l'accueil reçu lors de ceux-ci est satisfaisant (É); Stages - Longs et complets et très intéressants. Ils ne doivent pas être changés (D).
- La Clinique universitaire en orthopédagogie est une belle force du programme.
- La disponibilité des professeurs et des chargés de cours en dehors des heures d'enseignement.
- Les connaissances transmises dans le cadre des cours du programme sont facilement réinvesties lors des stages.
- Les moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des étudiants.
- L'invitation de conférenciers.
- L'accueil dans le programme et l'encadrement offert pour faciliter la réussite des cours sont appréciés.

- Les TICS sont de plus en plus utilisées.
- Développement de l'esprit critique chez nos étudiants.
- Les exigences sont élevées et les objectifs d'apprentissage sont réels et très proches du travail sur le terrain.
- La façon dont les cours sont donnés est un bon modèle pour les étudiants (on fait ce qu'on dit).
- L'information sur les possibilités d'emploi après les cours est clairement présentée aux étudiants.

POINTS À AMÉLIORER

- Arrimage avec la recherche.
- Les connaissances en mathématiques.
- Les TIC.
- L'éthique.
- Les stagiaires doivent augmenter leur crédibilité auprès des collègues et des parents en améliorant, entre autres, leur expression orale.
- Il arrive que le contenu des cours soit redondant.
- L'organisation du baccalauréat fait en sorte que certains étudiants obtiennent parfois leur diplôme de 1er cycle avec des crédits en trop.
- Le manque d'information sur les troubles d'apprentissage, les outils d'adaptation, à la sanction des études et au système scolaire (syndicat, salaire, échelons, vacances, etc.).
- Manque de cohérence et d'organisation pour certains cours.
- L'acte d'enseigner comprend : les contenus (planification), l'évaluation et la gestion de classe. Pour certains étudiants, il y a plusieurs de ces compétences qui sont manquantes.
- Augmenter les apprentissages pour le côté «expert» du cours «Relation d'aide et consultation d'experts».
- Avoir davantage de cours sur la gestion de classe, sur l'évaluation des difficultés en lecture, écriture et math et l'analyse des résultats, avoir des cours sur l'enseignement explicite. Avoir des cours de création de matériel pédagogique; avoir des cours sur les plans d'intervention; avoir un cours sur l'évaluation et l'intervention pour les difficultés en écriture.
- Certaines font l'engagement des étudiants peu importe le profil et d'autres respectent ses profils et le diplômé ne peut être engagé que dans son profil de formation.
- Plusieurs étudiants entrent dans le programme en n'ayant pas les bases nécessaires.
- La compétence qui fait référence à la culture est encore à travailler.
- Les cours d'intervention spécifiques n'abordent pas assez l'aspect pratique de l'intervention.
- Uniformité des travaux demandés dans les cours d'intervention spécifique au primaire et d'intervention spécifique au secondaire.
- Les cours de didactiques sont peu adaptés aux besoins des milieux.
- Il arrive que la charge de travail par rapport au nombre de crédits accordé à chaque activité du programme soit inadéquate.
- Le cours 3AIS118 Jeunes adultes est trop vaste.
- Du côté déficience intellectuelle, il faudrait avoir plus qu'un cours dans le programme ou tout simplement intégrer les informations dans plusieurs cours.
- Certains cours sont très spécialisés et il est difficile de trouver une personne ressource qui a les compétences recherchées.
- Il y a très peu de cours en vue d'intervenir auprès des élèves du secteur des jeunes adultes ayant des besoins particuliers.
- La description de certains cours n'est pas assez précise et est discriminante.

- Les stagiaires ont souvent des lacunes en didactique du français.
- Le cours « Relation d'aide et consultation d'experts » est important, mais il est placé trop loin dans le cheminement.
- L'offre de cours optionnels est inadéquate.
- La proportion de cours obligatoires et optionnels du programme est inadéquate.
- L'encadrement offert pour assister le choix de cours est moyennement satisfaisant.
- Il arrive souvent que le même professeur ou le même chargé de cours intervienne à plusieurs reprises durant la formation initiale, et ce, dans différents cours.
- Revoir les stages dans leur ensemble. -
- Revoir certains aspects de la Clinique universitaire en orthopédagogie dont la charge de travail, le manque de locaux et la disponibilité du personnel.
- Les plans de cours proposés par les professeurs et les chargés de cours ne sont pas toujours respectés.
- La diffusion de l'information des décisions prises par le comité de programme (conseil de module) n'est pas satisfaisante.

RECOMMANDATIONS

- R1: Revoir le libellé du programme et mettre en évidence le côté « enseignement ».
- R2: Mettre à jour les contenus de cours du programme de formation afin d'assurer une cohérence avec celui du ministère de l'Éducation qui est prescrit dans le milieu scolaire (ex. : nouvelle grammaire, évaluation des apprentissages, progression des apprentissages).
- R3: Revoir les chaînes de préalables.
- R4: Proposer plus de contextes signifiants aux étudiants pour permettre le transfert des connaissances à l'intervention aux parents (faire des mises en situation dans différents cours).
- R5: Intégrer dans les cours d'interventions spécifiques les outils technologiques d'aide à l'apprentissage. Informer les étudiants, dès le début du programme, de la possibilité d'aller consulter, sur le site Web de l'adaptation scolaire, les outils technologiques offerts à l'aide à l'apprentissage.
- R6: Inviter des conférenciers du Groupe régional – Récit (Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies).
- R7: Rehausser les exigences des présentations orales (dans les cours et avec les collègues). Réinvestir les grilles d'évaluation du contenu du cours 7LNG110 – *Communication et expression orale* dans chacun des cours et être plus exigeant lors des évaluations. Encourager et valoriser, de façon générale à l'intérieur des cours, l'utilisation d'un niveau de langue approprié.
- R8: Développer un test de mathématiques en ligne (l'Épimath). Selon le résultat obtenu, l'étudiant devra suivre un cours de mise à niveau obligatoire au trimestre suivant.
- R9: Ajouter une banque de cours hors programme de mise à niveau sur le plan du français et des mathématiques aux étudiants qui en manifestent le besoin.
- R10: Élaborer des plans-cadres précisant les éléments constitutifs du plan de cours (gabarit: description, calendrier, compétences, intention pédagogique, critères, exigences, etc.).
- R11: S'assurer que dans les cours d'enseignement et de didactiques (français, mathématique, science et technologie, univers social et développement personnel), les cadres et méthodes d'évaluation ainsi que la progression des apprentissages soient intégrées pour en assurer le transfert dans les milieux de pratique.
- R12: Évaluer la possibilité d'ajouter au programme des cours d'intervention auprès des élèves du secteur des jeunes adultes.
- R13: Intégrer un cours de développement cognitif dans la séquence des cours d'interventions spécifiques.

- R14: Rehausser le développement de la compétence 1 (Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions) à l'intérieur de différents cours du programme (à l'intérieur des travaux).
- R15: Intégrer, parmi les cours optionnels, un bloc de cours sur les approches d'enseignement alternatives (art, plein air, zoothérapie et autres).
- R16: Tenir compte des recommandations du comité de travail sur la mesure 16 issue du plan d'action pour soutenir les EHDA de 2009 du MELS (cadre de référence pour une formation de deuxième cycle spécialisée en orthopédagogie).
- R17: Ajouter un cours d'introduction à la recherche.
- R18: Remplacer les cours *3ESC129- Didactique des sciences au primaire* et *3ESC139 – Didactique des sciences au secondaire* par la formule d'avant qui était: 1 cours de didactique des sciences humaines et 1 cours de didactique des sciences technologiques pour chacun des profils (primaire et secondaire).
- R19: Ajout d'un crédit au cours *3PPG239 - Relation d'aide et consultation d'experts* puis intégrer des mises en situation significatives (rencontres parents, rencontres collègues) pour le profil secondaire et réévaluer le moment où le cours sera offert dans le cheminement du programme (possibilité de le placer plus tôt).
- R20: S'assurer qu'avec le cours *3PPG150 – Fondements de l'apprentissage scolaire*, les approches pédagogiques soient abordées.
- R21: S'assurer que dans le cours *3EDC120 – Interventions auprès des classes interculturelles et interethniques* (2 crédits), il y ait une préoccupation particulière sur l'intervention avec notre réalité régionale et lui ajouter 1 crédit. Modifier son contenu et sa description pour qu'il soit non seulement axé sur la compréhension des milieux interculturels et interethniques, mais aussi sur l'intervention auprès des classes.
- R22: Retirer le cours *3DCA142 – Enseignement aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage* (le contenu de ce cours est vu dans plusieurs autres cours du programme).
- R23: Ajouter dans les stages de formation pratique, une grille des 12 compétences professionnelles pour l'évaluation sommative.
- R24: Placer 3 semaines (15 jours ouvrables consécutifs) du stage 4 en début d'année scolaire pour que l'étudiant puisse s'approprier l'organisation des services en orthopédagogie.
- R25: Respecter les prescriptions ministérielles en lien avec les milieux de stage selon les profils choisis des étudiants (primaire ou secondaire).
- R26: Augmenter le nombre de professeurs pouvant encadrer les étudiants en clinique.
- R27: Continuer d'assurer le développement de la clinique aux plans structurels, matériels et organisationnels tel que déterminé dans les statuts et les règlements de la CUO (Clinique universitaire d'orthopédagogie).
- R28: Envisager d'avoir des lieux d'intervention pour la clinique dans les centres d'étude (Alma, Saint-Félicien). Utiliser les locaux de la commission scolaire.
- R29: S'assurer de la diversité des ressources enseignantes, dans la mesure du possible.
- R30: Que le personnel enseignant affiche leur disponibilité pour que les étudiants puissent prendre des rendez-vous avec eux (courriel, téléphone).
- R31: Rendre plus explicites les différentes approches pédagogiques utilisées par chacun des professeurs dans leurs cours.
- R32: Sensibiliser les professeurs au respect du plan de cours.
- R33: Encourager le personnel enseignant à faire de la supervision de stage et à vivre des projets de recherche sur les milieux.
- R34: S'assurer que les cours du programme permettent un transfert des apprentissages dans les milieux scolaires (liens théoriques et pratiques).

- R35: Mettre en place un mécanisme de diffusion de l'information du conseil de module pour les étudiants.
- R36: Informer les étudiants des différents cours optionnels selon les besoins formulés par ceux-ci.
- R37: Organiser conjointement avec les commissions scolaires des formations continues sur des thématiques spécifiques en adaptation scolaire.

3) AVIS DES DIRECTIONS CONCERNÉES

- 5 octobre 2016: envoi du rapport d'autoévaluation aux directions de Départements et de Modules, d'Unité d'enseignements et de Programmes d'études.

Directeurs qui ont répondu à la consultation :

- Yves Chiricota, Directeur Département d'informatique et de mathématiques
- Valérie Legendre-Guillemain, Directrice Département des sciences fondamentales
- Gabriel Fortier, Directeur Département des sciences de la santé
- François Lemieux, Directeur Module d'informatique et de mathématique

Les directions consultées soulèvent les éléments suivants :

- Préoccupation quant à la formation initiale en mathématique. Il faudrait offrir un service d'aide en mathématique.
- Manque de communication dans le secteur.
- Initiation à la recherche déficiente.
- Coordination clinique d'orthopédagogie-stages à améliorer.
- Le volet orthopédagogique, la clinique et le corps professoral sont des forces du programme.
- Bonne réputation du programme.
- Plan de formation à revoir.
- Offrir en option des cours touchants les enjeux éthiques de la pratique professionnelle.
- Bonifier les ressources.
- La diversité des clientèles et la qualité globale de la formation théorique et pratique sont des forces.
- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- Redondance de certains cours.
- Le contenu du cours 3PPG150
- Lacunes dans la formation quant à la gestion de classe et des aides technologies.
- Manque d'information concernant l'organisation du travail en milieu scolaire.
- Il devrait avoir une concertation lors des modifications des programmes en enseignement.
- Préoccupation quant à la qualité de la langue, particulièrement à l'oral.

4) EXPERTISE EXTERNE

23 septembre 2016: 3 experts ont participé à la rencontre tenue à l'UQAC :

- Madame Hélène Makdissi, Ph.D., Université Laval
- Madame Julie Beaulieu, Ph.D., UQAR
- Monsieur André Moreau, Ph.D., UQO

Lors de la journée, ces experts ont rencontré :

- Étudiants
- Diplômés
- Professeurs et chargés de cours
- Direction de programme
- Membres de l'administration

Les experts ont produit leurs rapports qu'ils ont acheminés avant le 31 octobre 2016 au Décanat des études.

AVIS DES EXPERTS EXTERNES

POINTS FORTS

- Première année de formation commune aux étudiantes et étudiants des programmes de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale.
- Appréciation face à divers cours du programme tels qu'« Activité d'intégration au programme et développement professionnel », « Enseignement différencié (développement professionnel) », « Neuropsychologie », « Interventions spécifiques en lecture et écriture » et « Interventions spécifiques en mathématique ».
- Formation pratique en adaptation scolaire et sociale.
- Encadrement pédagogique des étudiants.
- Clinique universitaire en orthopédagogie.
- Concordance entre les renseignements dans le RAE et les observations dans le milieu
- Programme ambitieux et collé aux besoins des milieux
- Bon partenariat avec les milieux pratiques
- Diversité et créativité dans les activités

POINTS À AMÉLIORER

- Modifier la description des cours en fonction des objectifs visés par les cours, le contenu enseigné et le Programme de formation de l'école québécoise;
- Initier davantage les étudiants aux méthodes de recherche en éducation dans les différents cours du programme;
- Augmenter l'offre de cours portant sur: gestion de classe, relation d'aide, évaluation des apprentissages, secteur jeunes adultes, difficultés en lecture, difficultés en mathématiques, trouble du spectre de l'autisme...;
- Augmenter les collaborations avec les milieux de pratique dans le cadre des cours obligatoires autres que les stages;
- Augmenter les ressources humaines, matérielles et financières.
- Enrichir et préciser le créneau particulier du programme
- Préciser et documenter l'approche programme
- Lien entre le programme et les référentiels de compétences

- Créer un programme de formation au 2^e cycle en orthopédagogie
- Améliorer la cohérence entre les programmes de formation à l'enseignement

RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

R1 : Produire un bref document qui permettrait de mieux expliciter les objectifs du programme en fonction des grandes orientations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de circonscrire l'approche programme et de distinguer ce qui relève de la structure, de l'implantation, des modifications apportées et de leurs conséquences.

R2 : Identifier les objectifs et de les hiérarchiser.

R3 : Donner plus d'ampleur à l'adaptation scolaire dès la première année de la formation.

R4 : Scinder le premier stage minimalement en deux afin que les étudiants puissent avoir une ouverture sur le primaire et sur le secondaire avant de devoir se positionner sur leur profil de sortie.

R5 : Déjà, des souplesses ont été mises sur pied par le corps enseignant rencontré permettant à des étudiants, qui en faisaient la demande, de s'insérer hors de leur cohorte et de leur programme à des sections d'autres cours à option ouvertes à d'autres programmes. Il faudrait rendre plus claire cette procédure.

R6 : Ouvrir une maîtrise en orthopédagogie rapidement.

R7 : Il apparaît qu'un travail essentiel, sur la base des plans de cours et des travaux exigés aux étudiants, pourrait être un lieu pertinent de recherche de concertation avec les professeurs et les chargés de cours des autres modules.

R8 : Engager de futurs professeurs en didactique.

R9 : Acquisition de livres de la littérature d'enfance et de jeunesse pour tous les âges scolaires.

R10 : Créer un doctorat et ouvrir sur des collaborations avec les autres professionnels impliqués dans le système scolaire et avec les milieux de pratique.

Court terme

- Accroître le volet « enseignement » dans les objectifs et les cours du programme.
- Modifier la description des cours en fonction des objectifs visés, le contenu enseigné et le *Programme de formation de l'école québécoise*.
- Initier davantage les étudiants aux méthodes de recherche en éducation.
- Intégrer davantage les aspects éthiques de l'enseignement.
- Intégrer davantage les technologies de l'information et de la communication.
- Ajouter un cours sur les clientèles (EHDA).
- Intégrer les cadres et méthodes d'évaluation ainsi que la progression des apprentissages dans les cours de didactique.
- Assurer une uniformité dans l'application des exigences auprès des étudiants des programmes de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale pour les cours du tronc commun.
- Assurer une certaine vigilance à l'égard de la charge de travail demandée aux étudiantes et étudiants dans le cadre d'un même trimestre (surtout pour les trimestres intégrant les cours en clinique).
- Uniformiser l'évaluation des stages réalisés dans le cadre du programme.
- Tenir compte des recommandations de la mesure 16.
- Réfléchir à l'enrichissement des assises qui intègrent plusieurs socles : épistémologie du constructivisme et socioconstructivisme, épistémologie de la professionnalisation et épistémologie de l'éthique universitaire.
- Préciser et regrouper les recommandations du CAE.
- Mettre de l'emphase sur l'approche programme.

Moyen terme

- Augmenter les ressources.
- Eviter les redondances entre les cours.
- Augmenter l'offre de cours portant sur les thématiques suivantes : gestion de classe, relation d'aide, évaluation des apprentissages, secteur jeunes adultes, difficultés en lecture, difficultés en mathématiques, trouble du spectre de l'autisme.
- Assurer un meilleur transfert entre la théorie et la pratique.
- Assurer une meilleure attribution des crédits pour les cours de clinique en orthopédagogie.
- Ajouter des cours hors programme de mise à niveau en français et en mathématiques.

Long terme

- Augmenter les collaborations avec les milieux de pratique dans le cadre des cours obligatoires autres que les stages.
- Réorganiser les stages en orthopédagogie.

Moyen et long terme

- Programme de formation au cycle supérieur en orthopédagogie.
- Cohérence entre les programmes de formation à l'enseignement.

5) RÉACTION DE LA DIRECTION DE PROGRAMME

23 novembre 2016 : Madame Manon Doucet, Ph.D., Directrice du programme

La direction de programme a émis les commentaires suivants en 6 points distincts :

- 1- **Processus d'autoévaluation** : Le processus de consultation élargie a permis au comité d'autoévaluation de rendre compte d'un portrait clair sur les forces, les faiblesses et les recommandations.
Propositions d'examiner les assises épistémologiques quant à l'approche-programme, du praticien réflexif, de l'éthique et de la professionnalisation.
- 2- **Qualité du programme** : Caractère novateur du programme. Objectifs ambitieux de créer deux profils de formation, primaire et secondaire, et jeunes adultes. Maintenir le rôle d'orthopédagogue. Important de créer un arrimage avec le milieu scolaire. Primordial de maintenir ces choix. Améliorer la structure du programme et les activités offertes. Pertinence et qualité de la CUA. Préciser l'importance des cours de 2^e cycle.
- 3- **Gestion du programme** : Réflexion sur la concertation entre les différents modules qui partagent les cours de tronc commun. Réflexion permettant d'aboutir à des décisions et des actions concrètes en fonction de différents éléments de discussion.
- 4- **Ressources du programme** : effectif restreint et insuffisant du corps professoral pour assumer toutes les tâches, notamment l'enseignement, la recherche et l'encadrement des étudiants.
- 5- **Contribution du programme** : Programme ambitieux et opérationnalisé judicieusement. Bonne préparation à la diversité d'emplois. Importance de développer un programme de cycle supérieur. (2^e et 3^e). Pertinence sociale indéniable considérant l'augmentation des élèves en HDAA.
- 6- **Bilan du programme** : L'ensemble des considérations émises permettront au comité modulaire d'avoir différents appuis quant aux choix à faire pour les différentes activités pédagogiques se concrétisant sur des assises épistémologiques et théoriques congruentes, l'approche programme et la posture réflexive.

6) AVIS DU COMITÉ INTERNE

20 février 2017 : Dépôt du rapport des membres du comité interne au Décanat des études.

Les membres du comité interne soulignent les éléments suivants :

- Programme de BEASS est bien structuré.
- Permet le développement de compétences professionnelles de base.
- Le travail en équipe, les activités et les travaux pratiques, basés sur le besoin du milieu, préparent bien les étudiants à leur future profession.
- Le contenu des cours est également riche et varié.
- Offre généreuse de stages est essentielle dans la formation de ces professionnels.
- La clinique en orthopédagogie est une autre force indéniable.
- Programme de qualité reconnu par le milieu scolaire.

RECOMMANDATIONS

- Revoir la pertinence de chaque cours.
- S'assurer que la description de chaque cours soit précise et favorise l'intégration des éléments suivants : recherche scientifique, aspects éthiques, planification, outil d'évaluation (logiciel), gestion de la classe, outils technologiques (prédicteurs vocaux, de mots, Lexibook, etc.) et intégrer davantage les TIC.
- Revoir l'offre de cours optionnels et envisager d'y inclure des cours sur les jeunes adultes.
- S'assurer que la base en mathématique et en français soit assimilée par les étudiants avant ou au début de leur formation.
- Améliorer l'organisation des stages.
- Éviter une surcharge de travail pour les étudiants, spécialement en 4^e année.
- Clarifier la situation entre les cours offerts aux étudiants en 4^e année du BEASS, et ceux qui appartiennent au niveau de la maîtrise.
- Amélioration de l'emplacement et de l'organisation de la clinique.
- Engagement d'une personne-ressource pour la clinique d'orthopédagogie.
- Réfléchir à la possibilité d'offrir des activités de formation continue aux diplômés.
- Développer un plan de promotion dans lequel il faut faire valoir les aspects distinctifs du programme à l'UQAC (volet orthopédagogique + CUO).

7) AVIS DU DOYEN DES ÉTUDES

À la suite de la lecture du dossier d'évaluation du *Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)*, le doyen des études, monsieur Étienne Hébert Ph.D., est d'avis qu'il est opportun de réaliser une révision de ce programme. Il souligne le travail du comité d'autoévaluation qui a su faire émerger de bonne façon les points forts et ceux à améliorer du programme dans sa forme actuelle. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'évaluation pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Le doyen recommande, lors de la révision du programme, de:

- R1** : produire un bref document qui permettrait de mieux expliciter les objectifs du programme en fonction des grandes orientations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de circonscrire l'approche programme et de distinguer ce qui relève de la structure, de l'implantation, des modifications apportées et de leurs conséquences
- R2** : identifier les objectifs et les hiérarchiser afin de prioriser en conséquence les recommandations dont certaines pourraient être regroupées de manière générique.
- R3** : donner plus d'ampleur à l'adaptation scolaire dès la première année de la formation.
- R4** : scinder le premier stage minimalement en deux afin que les étudiants puissent avoir une ouverture sur le primaire et sur le secondaire avant de devoir se positionner sur leur profil de sortie. Offrir, lors du premier stage de 4 semaines, tout en se divisant entre le primaire et le secondaire, peut également donner la possibilité de toucher à une variété de contextes de l'adaptation scolaire. Ces stages étant plus brefs, il y aurait lieu d'exiger un travail extrêmement pointu et clair sur l'observation à faire lors des premières journées de stage afin de circonscrire rapidement des interventions propices à propulser les apprentissages des élèves.
- R5** : rendre plus claire la procédure qui permet aux étudiants qui en font la demande de s'insérer hors de leur cohorte et de leur programme à des sections d'autres cours à option ouvertes à d'autres programmes.
- R7** : effectuer un travail essentiel, sur la base des plans de cours et des travaux exigés aux étudiants, pourrait être un lieu pertinent de recherche de concertation avec les professeurs et les chargés de cours des autres modules.
- R8** : engager de futurs professeurs en didactiques qui ont développé, dans le cadre de leurs travaux en enseignement et en recherche, un volet concernant les difficultés d'apprentissage ou un volet en adaptation scolaire.
- R9** : accroître, de façon substantielle, l'acquisition de livres de la littérature d'enfance et de jeunesse pour tous les âges scolaires (albums, récits, romans, documentaires, BD, revues jeunesse, poésie, etc.).
- R10** : Création d'un profil Honor

De plus, le doyen est en accord avec la stratégie de modification proposée par les experts externes à court, moyen et long termes.

Étienne Hébert, Ph. D.
Doyen des études